



**LES
VRAIS
AUTONOMES**

19, Bd de Sébastopol
75001 PARIS

M° Châtelet les Halles

Tél : 01.42.33.60.48 - 09 51 76 60 94

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

LES SAT RATP N'EST PAS L'UNSA

LES AUTONOMES SAT - RATP JOURNAL SEM - SEPTEMBRE 2014

JUIN 2014 : LA FIN DU PROTOCOLE METROSERVICE, DEVENU METRO - SEVICES.

Pour certains, ce protocole est le meilleur jamais mis en place. **Pourtant c'est le pire :**

- **170 postes de B1 supprimés.**
- La promotion des AE vers le poste de **Manager**, les copains du Roi ont été promus grâce à leur **carte et surtout pas leurs compétences**). Aujourd'hui, On en voit les dégâts sur les unités... **Quelques AE ont eu la chance d'être promus grâce à leur professionnalisme, félicitation à eux**
- Surcharge de travail dans les CEI et isolement de l'AE au pôle.
- Agrandissement des sous-secteurs pour les AAM.
- Aucunes règles d'utilisation : la S15 devait être revue mais que nenni, on y parle encore de ROC et d'ACS !
- Retour de nos collègues ROC et ACS dans les comptoirs ou guichets.
- Un gros bordel, les anciens Métier de Développement sont résignés, certains ont eu la chance de ne pas connaître ce protocole car ils ont fait valoir leurs droits à la retraite plus tôt que prévu. Certains se sont adaptés (une minorité), Pour les autres, résignation, dépression.
- Les directions de lignes sont obligées de courir derrière les AAM pour qu'ils acceptent de passer AE. L'agent ne voulant pas changer de service !
- Les équipes de contrôle sont le plus souvent encadrées par des AAM.
- Le voyageur lui ne comprend plus rien, Il se retrouve devant un comptoir club (sans aucune distinction par rapport à un comptoir d'information) occupé par un AAM qui lui annonce n'étant pas formé.
- **Aujourd'hui avec plus de 92 comptoirs clubs, La RATP arrive à faire plus de mécontents chez nos voyageurs qu'à l'époque où il n'y avait qu'une dizaine d'agences commerciales.**

**Bref le pire des protocoles depuis ces 20 dernières années
oui le pire, du pire, du pire et dire que la soupe est trop
salée ce n'est pas cracher dedans...**

→ **Bourse d'échange** → **Mensonges et pouvoir** des syndicats →→

PIROUETTES SYNDICALES !!!

Maintenant que les **INSOUMIS se sont soumis en devenant des EVOLUTIONNAIRES**, ces derniers s'insurgent que la bourse d'échange ne soit pas mise en place plus rapidement à SEM :

ON CROIRAIT REVER.

Ci joint un extrait de la déclaration du délégué central adjoint FO sur la bourse d'échange datant du 21 mai 2010 au CDEP :

La bourse d'échange contraint les agents au présentéisme...

... Non, nos repos ne sont pas à vendre !...

Le combat pour obtenir 121 jours de repos a été rude, et pour Force Ouvrière, la direction, au travers de ce protocole, pousse les agents à y renoncer en les vendant...

Tout agent qui renonce à ses repos aide la direction à ne plus embaucher... Si ce protocole est signé, bien heureux celui qui pourra dire si on accordera des Tc hors bourse d'échange !...

Force ouvrière ne se fera pas docteur pour l'occasion, nous préférons défendre les acquis durement conquis !...

Allez comprendre quelque chose...Surtout quand on sait que **la délégué centrale** ayant écrit cette déclaration n'a pas quitté FO mais en est devenue « **La patronne** ». Donc logiquement, ses positions de 2010 devraient toujours être les mêmes en 2014. **Quelle girouette !**

Les syndicats mentent aux salariés de la RATP

A la veille des élections professionnelles, la machine à propagande est en marche. Chacun y va de ses promesses comme en politique mais avec une énorme différence : **A la RATP, le patron c'est la direction et pas les syndicats.** Le fonctionnement est ainsi : la direction propose un protocole, elle organise des audiences avec les syndicats afin d'écouter leurs points de vue et si elle le souhaite peut le modifier partiellement pour obtenir un accord avec des signataires. Il faut minimum 30% de voix pour que cela passe. Si la direction n'a pas de signataires ou veut passer en force, **rien ne l'empêche juridiquement, cela s'appelle un relevé de décision.**

S'ils réunissent ensemble 50%, Il est possible pour des syndicats d'attaquer un protocole signé par d'autres syndicats: **c'est un droit d'opposition.** La CGT RATP, fort de plus de 30%, n'a jamais permis de faire un droit d'opposition en s'associant avec un autre syndicat. Une manière déguisée de signer tout les protocoles car comme dit le dicton : **qui ne dit rien consent.**

L'UNSA, FO et la CFDT se disent réformistes mais c'est une supercherie car ils ne négocient rien pour les salariés mais ne se gênent pas d'échanger leur déroulement de carrière personnel contre la signature d'un protocole.

Pendant tout ce temps (4 ans), pouvez-vous nous dire ce que les syndicats, avec l'argent et les relèves encaissés ont fait pour nous ?

Où étaient-ils quand le SAT-RATP dénonçait le harcèlement, la discrimination, le manque de moyen pour les handicapés et les inaptes ?

Sans respect pour les salariés, ils se font relever à l'année. Pensez-vous que c'est pour vous servir ?

→→**Conseil juridique et Proposition du SAT-RATP**→→

PROPOSITIONS DU SAT - RATP

- Rattrapage de la totalité des agents dont le temps de passage sur le niveau 4 a été d'au moins 6 ans.
- Mise en place d'une PQS avec une partie variable, non soumise au présentisme.
- Mise en place d'un AE administratif (gestion des lieux, gestion des CA etc.) qui relèverait aussi le CEI.
- Généralisation de la suppression des réserves d'argent (Fond de roulement) dans les centres de liaison, chose déjà faite sur certaines lignes.
- Retour en comptoir classique de certains comptoirs clubs, où le SIG n'a aucun intérêt, pour récupérer de l'effectif AE, Permettant ainsi l'ouverture d'un deuxième poste SIG dans les comptoirs clubs ayant une grosse demande de SAV et de création NAVIGO.
- Ouverture des agences commerciales, Les Halles, Gare du nord, tous les jours de 7h00 à 00H30.
- Maintien de l'agence commerciale de Nation.
- Réouverture de l'agence commerciale de Montparnasse, Pt de Clignancourt ainsi que celle de République.
- Ouverture de la plateforme SOC du lundi au dimanche de 7h à 23H00.
- Création du niveau 12 pour les opérateurs de base et du niveau 13 et 14 pour les métiers de développement.
- Revoir la S15 avec des règles claires d'utilisation des AE (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).
- Remise en place du repos zéro sur les 3 services pour les agents de SEM par mutation.
- Remise en place (sans contraintes) des postes en MPP (sédentaire) en station pour les agents volontaires.
- Priorité à chaque fin de mois d'agent en renfort dans les stations où il reste un guichet. Priorité à chaque fin de mois d'agent (mobile ou pas) pour aider dans les comptoirs où il y a une forte demande.
- Mise en place d'outils mobiles pour les agents (tablettes), à conditions que ces derniers restent en station et surtout pas en dotation comme prévu.
Et bien sûr pour tous les agents de la RATP :
- Mise en place de tickets restaurant.

Exemple de réussite en justice du SAT-RATP

Nous avons été contactés en 2011 par Bruno Mention, un agent de la ligne 10 adhérent dans une autre Organisation Syndicale.

Bruno Mention a vécu une cabale contre lui, ce qui l'a obligé à écrire de façon véhémente à des élus pour un appel à l'aide. Il a été licencié pour avoir dénigré l'entreprise en 2008. Après avoir perdu en première instance aux prud'hommes (pas étonnant), comme tous les agents qui nous sollicitent nous apportons une réponse et une aide surtout dans les dossiers de harcèlement et de discrimination. Nous lui avons donné les éléments de droit sur la forme pour pouvoir gagner, son avocat a repris ses éléments statutaires pour qu'il fasse appel. Il a gagné devant la cour d'appel.

Bruno Mention réintègre la RATP avec rappel de salaire depuis 2008 et reprend son poste sur la ligne 10.

Il a décidé de rendre aux salariés l'aide qu'il a reçu par notre syndicat en militant sur la ligne 10 pour le SAT-RATP.

Nous lui souhaitons bon retour parmi nous, il est animé par la justice sans haine ni rancœur.

Nul n'est à l'abri d'être victime, que l'on soit opérateur, maitrise ou cadre, le problème vient des personnes qui utilisent la RATP pour s'affranchir des règles de droit. Etre licencié injustement est une souffrance et crée des dégâts psychologiques qui se répercutent dans la vie privée.

Nous renouvelons notre demande à la direction de sanctionner tous ceux qui ont fait perdre de l'argent à l'entreprise par des décisions injustes.

Il vous appartient désormais de choisir et d'investir vers ceux qui sont capables et veulent défendre les collègues.

- **LIGNE 1** : ELPHENOR Richard
 - **LIGNE 2** : OLIVIER Stéphane, HAMEL Sabrina, BESSENDORFFE Michel, HORRE Abdel, RENAI Zoher, LEPRINCE Michèle
 - **LIGNE 3** : DACOSTA manuel, DESMOULIN Catherine, TAKY Marie
 - **LIGNE 4** : RABOUIN Stéphanie
 - **LIGNE 6** : PARIZET Philippe
 - **LIGNE 8** : LANCREROT Bruno, ARRACHARD Stéphane
 - **LIGNE 9** : PENALVA DIDIER
 - **LIGNE 10**: MENTION Bruno, CAMARA Astrid
 - **LIGNE 11** : BENKHABCHECHE Brahim, LEBOURHIS Morgane
 - **LIGNE 13** : LYON David, NDIAYE Schemsddine, VINCHON Dominique
 - **RER LIGNE A** : LAVERNHE Christophe
- RESPONSABLE JURIDIQUE ET COMMUNICATION : [GHAZLI Mourad](#)
- CONTACT SEM SATRATP : SEMSATRATP@GMAIL.COM
- FACEBOOK : [SAT SEM RATP](#)

**LE SYNDICALISME C'EST POUR SERVIR
ET NON SE SERVIR !**

REJOIGNEZ LE SAT-RATP

**EN NOVEMBRE :
VOTEZ SAT - RATP**